

Thèmes > Les droits et la justice > Le droit à l'accessibilité >
Le droit à l'accessibilité

Le droit à l'accessibilité

Dernière mise à jour 13/01/2026

C'est quoi, l'accessibilité ?

L'accessibilité, c'est l'**ensemble des mesures qui permettent à chacun d'accéder sans difficulté à l'environnement physique, aux transports, aux équipements et services, à l'information et à la communication**. Toutes les personnes en situation de handicap devraient pouvoir évoluer dans leur environnement avec le moins d'obstacles possibles. Les mesures d'accessibilité consistent donc à adapter l'environnement pour permettre à tout le monde d'y évoluer.

L'accessibilité bénéficie bien entendu aux personnes en situation de handicap : personnes à mobilité réduite, mais aussi les personnes sourdes ou malentendantes, aveugles ou malvoyantes, avec une déficience intellectuelle, un trouble de comportement ou un autisme...

Mais **ces mesures permettent aussi à tout le monde d'accéder plus facilement à son environnement** : les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents avec leurs petits enfants (en poussette ou non), les personnes chargées de commissions, les personnes fatiguées après une journée de travail, les personnes en convalescence après une maladie ou un accident, les personnes étrangères ou maîtrisant moins bien la langue...

Les mesures d'accessibilité peuvent être par exemple :

- Installer une rampe d'accès pour franchir des marches d'escalier ;

- Faciliter la circulation dans les locaux : espaces dégagés, couloirs larges, poignées de portes basses, etc.
- Placer une signalétique facilement compréhensible pour toutes les personnes ;
- Proposer des alternatives aux contenus écrits : vidéo, texte parlé, Braille, etc. Ces alternatives peuvent aussi être un texte rédigé en langage « facile à lire et à comprendre » (FALC), ou une interprétées en langue des signes ;
- Veiller à des contrastes suffisants pour les contenus écrits ou en ligne...

Associations spécialisées en accessibilité

Six services spécialisés sont reconnus par le Service PHARE (COCOF) pour leur expertise en matière d'accessibilité pour tous de l'espace social : un lieu, un service, une information... Leur mission est :

- D'émettre des avis sur les textes légaux, les normes et les pratiques en faveur de l'accessibilité de l'espace social ;
- D'émettre des avis sur les mesures prises ou à prendre en matière d'accessibilité de l'espace social public à Bruxelles ;
- De soutenir et conseiller les pouvoirs publics et les acteurs privés en matière d'accessibilité de l'espace social ;
- De sensibiliser le grand public sur l'accessibilité et les obstacles rencontrés notamment par les personnes en situation de handicap pour accéder à l'espace social.

Les associations reconnues par le Service PHARE (COCOF) pour leur expertise en matière d'accessibilité sont les suivantes :

- **AMT-Concept** est un bureau d'expertise en accessibilité qui propose une offre variée de services : sensibilisation, publication d'outils, expertise, formation...
- **Atingo** est un bureau de consultance en accessibilité, et dispense des formations.
- **HandyAccessible**, le bureau d'accessibilité de l'association de défense des intérêts des personnes en situation de handicap Esenca, fournit des conseils et son expertise, réalise des audits, dispense des formations.
- **Passe Muraille** est un bureau d'études qui apporte conseils et expertises en matière d'accessibilité. Passe Muraille dispense également des formations et participe à la sensibilisation du grand public sur les thèmes d'accessibilité.

- **Plain-Pied** est un bureau d'étude qui accompagne et conseille la mise en accessibilité d'un lieu public ou privé, d'un événement, d'un logement, d'un objet...
- **SCAAT (Service et Conseils en Aménagements et Aides Techniques)**, le bureau d'études en accessibilité de l'association AccessAndGo-ABP, vérifie l'accessibilité des bâtiments, sur plan ou sur site.

Adresses utiles

ACCÈS ET MOBILITÉ POUR TOUS

1140 EVERE

ACCÈS ET MOBILITÉ POUR TOUS

Rue Auguste Renoir 5

1140 EVERE

Belgique

Site internet (<http://www.handy.brussels>)

02/705.03.48

0477/31.86.07 (M. GEREZ)

info@handy.brussels

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/12764>)

ATINGO

5000 NAMUR

ATINGO

Rue de la Pépinière 23

5000 NAMUR

Belgique

Site internet (<https://www.atingo.be>)

081/24.19.37

info@atingo.be

consultance@atingo.be

formation@atingo.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/16409>)

ESENCA

1000 BRUXELLES

ESENCA

Place Saint-Jean 1-2

1000 BRUXELLES

Belgique

Site internet (<https://www.esenca.be>)

02/515.19.19 (contact center)

02/515.02.65 (secrétariat)

esenca@solidaris.be

contactcenter.asph@solidaris.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/1488>)

Passe Muraille

7000 Mons

Passe Muraille

Lotto Mons Expo, Hall A, 1er étage

Avenue Thomas Edison, 2

7000 Mons

Belgique

Site internet (<http://www.passe-muraille.be/>)

065/77.03.70

communication@passe-muraille.be

PLAIN-PIED

5000 NAMUR

PLAIN-PIED

Rue Nanon 98

5000 NAMUR

Belgique

Site internet (<http://www.plain-pied.com>)

081/39.06.36

contact@plain-pied.com

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/16369>)

ACCESSANDGO-ABP

1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

ACCESSANDGO-ABP

Rue de la Fleur d'Oranger 1

1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

Belgique

www.accessandgo-abp.be

02/772.18.95

info@accessandgo-abp.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/5660>)

D'autres services détiennent encore une réelle **expertise en matière d'accessibilité** :

- **Le CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles)** est composé de 21 associations actives de près ou de loin dans les questions relatives à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Son objectif est de sensibiliser et d'informer sur l'accessibilité, et ainsi de renforcer l'action de ses

21 associations partenaires.

- **Access-i** est un bureau d'étude qui audite et certifie le niveau d'accessibilité de lieux publics et privés, bâtiments, événements... Le niveau d'accessibilité est défini pour chaque grande catégorie de handicap. Chaque lieu ou bâtiment audité fait l'objet d'une fiche détaillée sur le site d'Access-i, consultable par tout le monde.

Adresses utiles

COLLECTIF ACCESSIBILITÉ WALLONIE-BRUXELLES

1140 EVERE

COLLECTIF ACCESSIBILITÉ WALLONIE-BRUXELLES

Avenue Jules Bordet 13

1140 EVERE

Belgique

Site internet (<http://www.cawab.be>)

081/13.97.87

info@cawab.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/17781>)

access-i

5000 Namur

access-i

Rue Nanon, 98

5000 Namur

Belgique

Site internet (<http://www.access-i.be/>)

081/39.08.78

Accessibilité en communication

Des associations facilitent l'**accessibilité de la communication** pour les personnes en situation de handicap :

- **Accessia** est une agence web spécialisée dans l'accessibilité numérique : elle réalise des audits et accompagne pour la mise aux normes de sites internet et d'applications mobiles, ou la création de nouveaux sites internet et d'applications mobiles accessibles. Accessia dépend de l'ASBL Eqla.
- **Eqla** propose un centre de transcription et d'adaptation de textes écrits en grands caractères, en Braille, en 3D...
- **FALC.be** est un service d'appui à la communication alternative (SACA) reconnu par le Service PHARE (COCOF). Sa mission est de traduire ou vérifier des contenus écrits ou oraux en langage facile à lire et à comprendre (FALC). Le FALC est un mode de communication très simplifié qui permet d'être lu ou compris par des personnes présentant une déficience intellectuelle, des personnes peu alphabétisées ou qui ont un accès difficile à la langue française. FALC.be est un service dépendant de l'ASBL Inclusion.
- **Info-Sourds de Bruxelles** est un service d'appui à la communication et à l'interprétation pour les personnes sourdes et malentendantes (SACIPS) reconnu par le Service PHARE (COCOF). Sa mission est de faciliter la communication entre personnes entendantes et malentendantes (ou sourdes) en mettant à disposition un interprète en langue des signes ou une personne pratiquant un autre moyen de communication (translittération, lecture labiale...). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent contacter directement Info-Sourds de Bruxelles pour demander un interprète.
- **La Ligue Braille** propose un service de transcription pour adapter tous types de documents (livre, syllabus...) à la lecture pour les personnes aveugles ou malvoyantes : Braille, grands caractères, version digitale, bande sonore...

Adresses utiles

EQLA - ACCESSIA

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

EQLA - ACCESSIA

Boulevard de la Woluwe 34

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Belgique

Site internet (<https://eqla.be/nouvelles-technologies/accessia>)

0472/27.10.57

nouvelles.technologies@eqla.be

catherine.borgers@eqla.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/19422>)

EQLA

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

EQLA

Boulevard de la Woluwe 34

1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Belgique

Site internet (<https://eqla.be>)

02/241.65.68

info@eqla.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/2822>)

INCLUSION

1140 EVERE

INCLUSION

Rue Colonel Bourg 123-125

1140 EVERE

Belgique

Site internet (<http://www.inclusion-asbl.be>)

02/247.28.21 (général)

02/247.28.23 (L'ADRET antenne)

0499/69.53.80 (Service FALC.be)

info@falc.be

secretariat@inclusion-asbl.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/10750>)

INFO-SOURDS DE BRUXELLES

1190 FOREST

INFO-SOURDS DE BRUXELLES

Avenue Brugmann 76

1190 FOREST

Belgique

Site internet (<http://www.infosourds.be>)

02/644.68.90 (direction)

02/644.68.84 (SISB)

0498/43.43.34 (SISB)

02/644.68.87 (SA)

0491/37.71.10 (SA)

0476/45.05.28 (SA)

0470/76.33.14 (SA)

02/644.68.90 (SARE)

0472/42.23.80 (SARE)

0486/29.67.05 (SARE)

direction@infosourds.be

sisb@infosourds.be

sa@infosourds.be

sare@infosourds.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/2845>)

LIGUE BRAILLE - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

1060 SAINT-GILLES

LIGUE BRAILLE - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Rue d'Angleterre 57

1060 SAINT-GILLES

Belgique

Site internet (<http://www.braille.be>)

02/533.32.11 (secrétariat)

02/533.33.62 (service accompagnement)

info@braille.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/15355>)

Dernière mise à jour 13/01/2026